

PROCES- VERBAL CONSEIL D'ECOLE.
Année scolaire 2025 - 2026.

INFORMATIONS ECOLE.

Nom de l'école : EMPU La Ferme de Monsieur

Adresse : Allée Robert de Dreux

Téléphone : 01 45 98 98 42

Courriel : ce.0941894y@ac-creteil.fr

Collège de secteur : Collège Simone Veil

INFORMATIONS CONSEIL D'ECOLE.

Conseil d'école du lundi 16 février 2026 de 18h00 à 20h00

PARTICIPANTS CONSEIL ECOLE.

Membres de droit présents.	Membres de droit absents.	Personne(s) invitée(s).
Education nationale : Mme Emmanuelle Soares, classe 1 Mme Stephanie Darchis, classe 2 Mme Sabine Coste, classe 3 Mme Karine Reautey, classe 4 Mme Angeline Naud, classe 5 Mme Liliane Andlauer, classe 6 et direction d'école Mme Elodie Claude, classe 7 Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme Bourdajeaud Mme Dinis Soares Mme Laure Mme Madagh Mme Masiero Mme Raehm Mme Grimbert Représentants de la Mairie : Mme Saunier, Maire adjointe, Mme Cordoeiro, Directrice du service enfance jeunesse population	Mme Abati IEN de la circonscription de Marolles en Brie	Représentants du périscolaire et du personnel municipal : Mme Darche, directrice du périscolaire Mme Villar Atsem

PROCES-VERBAL CONSEIL ECOLE.

1- Préparation de la rentrée 2026

Effectifs :

Les effectifs pour la rentrée 2026, à ce jour, sont les suivants:

PS : 45 élèves (prévus selon les naissances 2023)

MS : 54

GS : 61

Soit 160 élèves prévus à la rentrée 2026.

Pour information, l'année dernière nous attendions à la même date, 154 élèves.

Ils étaient finalement 172 à la rentrée donc un delta de 18 élèves par rapport aux prévisions.

Un point sur la situation de l'école sera fait lors du dernier conseil d'école.

Accueil des futurs PS et modalités de la rentrée 2026:

Les familles des futurs élèves de Petite Section seront conviées, comme chaque année, à une rencontre courant juin. Deux dates seront proposées aux familles pour ce premier contact. Les parents et les enfants pourront visiter l'école puis assisteront à une petite réunion où seront développées les modalités de la rentrée et quelques questions d'ordre pratique et logistique.

Un livret d'accueil préparant la rentrée sera envoyé aux familles par courrier en mai.

La rentrée scolaire se tiendra le mardi 1er septembre 2026.

Tous les élèves bénéficieront de la présence prolongée des parents lors de l'accueil de cette première journée de classe.

S'il n'y a pas de comptage de rentrée, la rentrée sera échelonnée sur toute la matinée pour les élèves de Petite Section, ce qui permettra de faire des petits groupes d'enfants et une rentrée plus sereine et plus calme.

En revanche, si nous avons un comptage de rentrée, il se peut que la présence de tous les élèves soit demandée pour une heure précise; ce qui peut réduire de façon plus ou moins significative le temps d'accueil échelonné des PS.

Les modalités précises de cette rentrée 2026 seront donc fixées ultérieurement au regard de la situation de notre école.

Nous en saurons davantage lors du dernier conseil d'école, le mardi 16 juin 2026, lorsque nous aurons les nouveaux chiffres des inscriptions.

2- Vie scolaire

Rencontres familles/enseignants :

Tous les parents désireux de rencontrer l'enseignant de leur enfant ont pu bénéficier d'un entretien individuel autour d'un bilan semestriel au cours de ce mois de février.

Une très grande majorité des parents a accepté volontiers le rendez-vous proposé.

A la fin du deuxième semestre, seuls les parents des élèves en difficultés seront sollicités par les

enseignants pour un entretien individuel et la remise des carnets de suivis. Les autres devront faire la démarche de demander un entretien s'ils le souhaitent.

Projets en relation avec le projet d'école :

L'avenant au projet d'école a été rédigé.

Cet avenant ne modifie pas les actions déjà mises en place et qui ont des retombées positives. Ces actions sont reconduites

Ainsi :

Le « prix littéraire » (travail de compréhension fine des histoires) est maintenu et aura lieu du 9 au 20 mars. Cependant, pour l'intégrer au programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle), il portera cette année sur le thème de l'intégrité corporelle. Il s'agira de sensibiliser les élèves au respect de son corps et du corps des autres.

Un vote à bulletin secret sera organisé le vendredi 20 mars 2026. Ce scrutin désignera le livre préféré des élèves. Un travail autour du sens du « vote » sera réalisé dans les classes à cette occasion.

L'avenant au projet d'école prévoit, dans le cadre de la loi EVAR, et du programme Phare, un travail, dans les classes, sur le harcèlement et sur l'égalité fille-garçon.

Les enseignants s'appuieront sur le travail des prix littéraires fait les années antérieures autour des livres acquis lors de ces deux thèmes :

Le jour où je suis devenue plus méchante que le loup, Gare à tes noisettes, Un renard dans mon école (Harcèlement)

Dinette dans le tractopelle, Longs cheveux et La révolte des cocottes (Egalité filles/garçons)

La fête du jeu a eu lieu les semaines du 19 et du 26 janvier.

Pour rappel : des parents volontaires apportent des jeux de société et viennent jouer avec les élèves tous les matins.

Ce projet tend à ouvrir davantage l'école sur l'extérieur et favoriser les échanges école/famille et la co-éducation. Il permet également aux familles de faire découvrir aux enfants de nouveaux jeux qui viennent du milieu familial (axe climat scolaire du projet d'école)

Festivités :

La fête de Noël a eu lieu le 15 décembre 2025 à l'école. Chants, danses et goûter étaient au programme des festivités. Nous remercions les représentants des parents d'élèves pour leur contribution à la fête. Elfs magiciens, chanteurs/danseurs ont été appréciés par les enseignants...et par les élèves également ! Toute l'équipe leur donne rendez-vous l'année prochaine !

Une journée de carnaval aura lieu demain, le 17 février 2026 : A cette occasion, les élèves qui le souhaitent viendront déguisés. Il y aura un défilé puis une fête dansante et un goûter.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 19 juin 2026.

Dans le cadre du projet d'école et du parcours culturel des élèves, avec la collaboration de notre intervenante et professeur de danse Mme Rech Leroux, les élèves ont travaillé sur Casse Noisettes.

En vue du spectacle de fin d'année, ils vont désormais travailler sur les chorégraphies qu'ils présenteront aux familles, sur le thème des « animaux »..

Puis les enfants chanteront au sein de la chorale d'école. Cette année le répertoire choisi est celui des « chants traditionnels ».

Le spectacle est suivi d'une fête organisée par les parents d'élèves. Cette année, comme l'année dernière, la fête ne pourra pas se tenir dans la cour de l'école car le chantier des travaux d'agrandissement occupe une grande partie du jardin et de la cour.

L'équipe enseignante demande à la municipalité de réserver le parc Beauséjour. Il s'agirait de fermer le parc au public le jeudi 18 juin et le vendredi 19 juin. Les élèves pourront ainsi aller répéter sur place le jeudi matin, comme l'année dernière.

Il est convenu que l'organisation sera la même que l'année précédente :

- seules les personnes munies d'une invitation, fournie par l'école, auront accès au parc.
- des parents d'élèves seront postés à l'entrée du Parc pour contrôler les entrées
- les grilles seront fermées lorsque le spectacle commencera.
- des bénévoles seront postés à l'entrée du parc lorsque les grilles seront fermées pour permettre une ouverture rapide en cas d'urgence
- des bénévoles resteront postés à l'entrée lorsque les portes seront ouvertes à la fin du spectacle.
- les enfants seront placés sous l'entière responsabilité de leurs parents tout au long de la soirée (spectacle + fête) et une communication en ce sens sera faite aux parents d'élèves au mois de juin.

La mairie ne peut pas assurer qu'une estrade pourra être dressée pour l'occasion car le conseil municipal changera après les élections et la décision dépendra des résolutions qui seront prises par la nouvelle équipe municipale, notamment sur l'emplacement de la Fête de la Musique qui nécessite l'estrade et aura lieu deux jours plus tard.

Sorties et spectacles

Concernant la traditionnelle sortie de fin d'année, toutes les classes se rendront à Parrot Word le mardi 23 juin 2026.

Ce sera une sortie à la journée comprenant la visite et un atelier. La sortie coûte 2035 euros. Une participation de 3 euros sera demandée aux familles. Le prix d'entrée par élève s'élève à 12 euros. La coopérative prendra en charge 9 euros et les cars seront financés par le budget transport accordé par la mairie.

Liaison GS /CP :

Les enseignants de CP et les enseignants de la maternelle se réuniront le 16 mars pour analyser ensemble les évaluations CP, faire le point sur la scolarité des actuels élèves de CP et permettre ainsi à l'équipe de la maternelle d'avoir un suivi de leurs anciens élèves.

Par ailleurs, comme les années précédentes, il y aura des rencontres entre les élèves :

- un premier temps d'observation en classe de CP
- un second temps en juin pour une visite de l'école élémentaire et une rencontre sportive avec les CP.

Les dates seront fixées lors de la réunion du 16 mars.

Temps périscolaire :

Une réunion avec les parents d'élèves et la municipalité est prévue le vendredi 20 février pour discuter du temps méridien et périscolaire.

3- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie :

Un deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu après les vacances d'hiver.

Des travaux étant prévu à l'intérieur de l'école pendant les vacances, cela permettra à l'équipe et aux élèves de se familiariser avec d'éventuels changements dans les chemins d'évacuation....

Classe 2 : le BAES d'évacuation est toujours sur la porte qui mène au chantier.

La mairie explique que le BAES sera masqué ou déplacé pendant les vacances d'hiver.

L'installation (demandée par la commission de sécurité) d'une sirène supplémentaire près du bureau du périscolaire n'est plus à l'ordre du jour puisque le bureau va disparaître et devenir un couloir, suite aux travaux d'agrandissement. Installer un report d'alarme dans le bureau du périscolaire ne fait plus sens.

Un troisième exercice incendie aura lieu au mois de juin. Si possible après la livraison du chantier. Les chemins d'évacuations seraient alors fixés définitivement.

Nous refferons un point général sur les chemins d'évacuations, les BAES, les sirènes etc... au dernier conseil d'école car la livraison du chantier aura eu lieu.

Exercice de confinement PPMS

L'exercice PPMS risques majeurs a eu lieu le 17 novembre 2025. Pour rappel ce PPMS répond aux problématiques locales (inondation, risque chimique, seveso etc)

Il s'agit pour les classes de se mettre à l'abri dans l'espace prévu à cet effet par le PPMS Risques Majeurs. Espace qui se trouve au centre de l'école donc l'espace le plus éloigné des fenêtres : Couloir des classes 1 et 2, couloir de la classe 3 et espace devant l'actuel bureau de l'accueil périscolaire.

Cet espace de mise à l'abri sera peut-être modifié l'année prochaine en fonction du nouvel agencement des locaux, dû aux travaux d'agrandissement.

Concernant le PPMS unifié. La partie concernant l'école a été rédigée par Mme Andlauer au mois d'octobre et remis à la mairie afin que les services de la municipalité puissent compléter les parties qui les concernaient.

Mme Cordoeiro remet à Mme Andlauer le document complété par la mairie, dans une version imprimée en couleurs car la légende des plans ainsi que les plans sont illisibles en noir et blanc.

Le PPMS unifié sera revu, dans son entièreté, l'année prochaine puisque les plans de l'école auront changés. Les accès à l'école seront également modifiés.

La municipalité fournira alors des plans « professionnels » lorsque les travaux d'agrandissement de l'école seront terminés en tenant compte des changements dus à l'agrandissement. Mme Andlauer souligne que les plans qui figurent dans le PPMS unifié actuel ont été réalisés par elle-même sans logiciel approprié et qu'ils sont peu lisibles.

Mme Andlauer suggère d'associer Mme Darche, directrice du périscolaire à la rédaction du PPMS Unifié 2026-27 pour une meilleure coordination des équipes en cas d'activation du plan.

La demande est approuvée.

Il est également convenu que les équipes de la mairie et de l'école se rencontreront en amont de la

rédaction pour déterminer comment élaborer au mieux des plans optimisés, à la fois efficaces, lisibles et conformes aux exigences ministérielles.

A la demande de l'école un défibrillateur a été installé l'année dernière. Mme Andlauer a contacté l'infirmière scolaire afin que les enseignantes soient formées à l'utilisation du défibrillateur mais il lui a été répondu que, pour l'instant, il n'y avait personne de disponible pour dispenser cette formation.

4- Travaux

Concernant le projet d'agrandissement de l'école

Pas de problème majeur dans la cohabitation de l'école et du chantier.

Quelques clôtures ajourées du chantier sont en très mauvais état. Mme Andlauer demande s'il serait possible de profiter des vacances pour les réparer ou les changer ? La mairie note la demande.

L'éclairage extérieur ne fonctionne plus, ce qui pose problème sur le temps périscolaire où il fait nuit. La mairie explique que la réparation sera effectuée dans les plus brefs délais.

L'école sera fermée pendant les vacances scolaires d'hiver pour travaux. Concernant ces travaux, la mairie explique qu'il s'agit de faire une tranchée de la buanderie au réfectoire mais que tout sera remis en ordre avant la rentrée du 9 mars 2026.

Le centre de loisir accueillera les élèves dans les locaux de l'école élémentaire pendant les vacances.

La mairie précise que la livraison du chantier devrait avoir lieu le 15 juin 2026. Mais que les nouveaux locaux ne seront utilisables qu'en septembre. Seul le réfectoire de la cantine sera accessible avant la fin de l'année scolaire.

Les travaux d'« encapsulage » des sols de la partie ancienne de l'école auront probablement lieu pendant l'été.

Concernant le jardin, un projet d'aménagement a été réfléchi par le conseil municipal actuellement en place mais seul le prochain conseil pourra décider de ce qui s'y fera réellement après les élections. La question sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école avec la nouvelle équipe municipale.

Concernant les travaux courants :

Les travaux demandés par l'école, mais qui n'ont pas encore été effectués, le seront pendant les vacances (chasse d'eau des toilettes 2 qui ne s'arrête plus, table à monter de la classe 3, chemin pavé de la classe 5, porte extérieure de la classe 5...)

5- Finances

Coopérative scolaire

- le photographe a rapporté à la coopérative 1200 euros
- les dons des parents ont rapporté 3617 euros.

Total des recettes : 4817 euros

L'école a dépensé :

- Pour le spectacle de magie : 720 euros
- Pour les projets de classes, ont été accordés 250 euros (Noël compris) à chaque classe donc un total de : 1750 euros. D'ores et déjà ont été dépensés : 800 euros
- 611 euros d'acompte pour la sortie de fin d'année.

Total des dépenses déjà effectuées : 2131 euros

Il est prévu les dépenses suivantes :

- la sortie de fin d'année : il restera 900 euros à payer (en déduisant la participation des familles).
- le remboursement des dépenses en cours de chaque classe (pâtisserie, fête des parents, cadeaux de Noël, plantations ou élevages...) : il restera à payer 950 euros
- les livres du prix littéraire pour les 7 classes : 200 euros environ
- du matériel pour les costumes du spectacle de fin d'année : 350 euros
- SACEM : 76 euros

Soit un total des dépenses à prévoir de 2476 euros

Certains chèques de coopérative n'ont pas encore été encaissés et il restait un peu d'argent sur le compte à la fin de l'année dernière donc nous serons à l'équilibre en fin d'année scolaire et il restera un fond de roulement comme chaque année.

Budget mairie :

Il a été demandé par le conseil des maîtres pour le budget 2026:

- Fournitures scolaires et bureau : 6500 euros (soit environ 36 euros par élève)
- Transports : 3500 euros
- Projet danse : 5100 euros (60 euros de plus...que les années antérieures)

Le budget sera voté au mois de mars 2026.

6- Divers

- Mme Champion sera absente jusqu'au 19 avril 2026 et probablement après. La mairie a mis en route une procédure de recrutement pour une astem.

En attendant, les classes de PS « prêtent » autant qu'elles le peuvent leurs astems afin que les classes 1 et 2 des Grands de Mme Darchis et des Moyens de Mme Soares soient moins pénalisées.

- Mme Darche explique que sur le temps méridien, des jeux de société éducatifs seront mis en place (notamment sur le thème des « fruits et légumes »).
Dans le patio, un jardin sensoriel sera aménagé et à l'étage, la salle du périscolaire, sera un espace zen.
- Les parents d'élèves demandent s'il est possible de photocopier la lettre du ministre en A3 et de la placer aux deux entrées de l'école afin de s'assurer que tous les parents la lisent. Mme Andlauer répond

que ce sera fait.

Mme Andlauer remercie tous les membres du conseil d'école pour leur présence et leur collaboration.

Fin du conseil d'école à 19h40

Procès- Verbal établi le16/03/2016.....

Signatures (NOM, Prénom, fonction) :

Liliane Andlauer
(directrice)



Angeline NAUD
(PE et secrétaire de
séance)

